

MOTS CLÉS : femmes, précarité, inégalité, insertion sociale, emploi.



• PARIS 18^e ARRONDISSEMENT • ADAGE

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES FEMMES EN GRANDE PRÉCARITÉ

ADAGE

17 rue Bernard-Dimey
75018 Paris

Tél. : 01 58 59 01 67

sandragidon.adage@orange.fr

C'est en 2008 qu'est créée l'Association d'accompagnement global contre l'exclusion (ADAGE). Sa directrice Sandra Gidon et son équipe agissent quotidiennement en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés, plus particulièrement des femmes. L'éventail d'actions mis en place (groupes de parole, de recherche d'emploi, halte-garderie éphémère, chantier d'insertion...) permet d'accueillir les femmes quels que soient leur âge, leur diplôme, leur projet professionnel ou leur niveau de difficulté. Ces actions respectent toutes un même principe : positionner le choix de la personne accompagnée au cœur de la démarche.

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET VOCATIONNEL AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Des valeurs humanistes

Sandra Gidon, directrice d'ADAGE, s'est entourée d'une équipe pédagogique diversifiée : formateur/médiateur vers l'insertion, chargée d'accompagnement socioprofessionnel, encadrante technique et pédagogique, formatrice linguistique ou d'ateliers d'écriture. Des intervenants extérieurs (4 formatrices et 2 comédiens formateurs) viennent également compléter l'équipe pour proposer régulièrement des actions plus spécifiques.

L'ensemble des professionnels adopte une posture d'accompagnement commune en suivant une même méthode éducative de travail : la méthode d'activation du développement vocationnel et personnel (ADV). Il s'agit d'une démarche d'orientation professionnelle et personnelle venant du Québec qui met d'abord l'accent sur la

connaissance de soi (valeurs, centres d'intérêts, désirs...) et de l'environnement professionnel (élargissement des choix, modes d'organisation de l'entreprise, conditions de travail...). Une fois ces dimensions explorées et comprises, la personne accompagnée est en capacité d'identifier la place qu'elle souhaite prendre. Les solutions pour y parvenir sont alors réfléchies puis hiérarchisées pour que puisse s'opérer un choix. « *Faire des choix s'apprend. Nous accompagnons ces femmes en leur donnant la méthodologie leur permettant à nouveau d'être en position de choisir. Pour moi, la vraie misère, c'est de croire que l'on n'a pas le choix.* »

Ayant pour principe de base que seul l'individu sait ce qui lui convient, le formateur encadrant se positionne non pas comme conseiller mais comme accompagnant dans la démarche d'insertion. Il part des premières questions que se pose la personne suivie pour l'aider à construire un plan d'action.

L'objectif est de valoriser cette personne. « *On veut casser cette manie de mettre les gens dans des cases, pour déterminer ce à quoi ils peuvent prétendre ou non. Je trouve que positionner*

des demandeurs d'emploi exclusivement sur les secteurs qui sont en tension, sans considérer leurs attentes, est anormal. Seul leur choix devrait compter. Il ne faut pas croire pour autant qu'il sera déconnecté des réalités. Ce n'est pas ce que je dis. Ce que je crois, c'est qu'averties et conscientes de ce qui se passe autour d'elles, dans leur environnement plus ou moins proche (dans la sphère politique aussi bien qu'économique et sociale), les femmes sont en capacité de faire des choix répondant à leurs envies, tout en étant rationnels et réalisables. »

La découverte de soi

« Nous proposons aux personnes que nous accompagnons de travailler sur la connaissance de soi en termes de valeurs, de centres d'intérêt et de désirs.¹ »

Bien souvent, les femmes en grande précarité qui poussent pour la première fois les portes d'ADAGE ont une mauvaise image d'elles-mêmes. Les difficultés auxquelles elles sont confrontées et, surtout, leur impossibilité à les résoudre depuis plusieurs années, leur renvoient un sentiment d'impuissance qui les dévalorise.

Lorsqu'elles n'entrevoient pas de solutions, ces femmes perdent confiance dans leur capacité à s'en sortir. Elles acceptent ce qui leur est suggéré - suivre une formation à défaut de trouver un emploi qui leur corresponde par exemple - sans se soucier de leur désir réel ; elles écartent par ailleurs d'emblée certaines possibilités, ne se considérant pas légitimes pour en bénéficier.

C'est cette confiance en elles qu'ADAGE tente de leur faire (re)trouver avant d'envisager une insertion dans l'emploi. « Je rencontre souvent des femmes qui baissent systématiquement les yeux quand on s'adresse à elles. On comprend facilement que cela puisse poser problème lors d'un entretien d'embauche », témoigne la directrice.

Plusieurs actions permettent aux femmes de reprendre confiance en elles.

Des ateliers d'écriture proposés sous forme de jeux, par exemple, leur font découvrir l'intérêt de communiquer et de s'exprimer par écrit dans diverses situations (professionnelles ou personnelles). Une fois réunies et mises en forme dans un recueil, leurs productions sont lues aux autres groupes de femmes afin de « mettre en valeur les personnes et leur potentiel ».

Les interventions hebdomadaires des comédiens formateurs sont un autre moyen de travailler sur l'estime de soi, à travers la communication verbale et non verbale via des mises en situation. Les exercices proposés permettent aux femmes de gagner en assurance.

La connaissance de son environnement

Sandra Gidon raconte : « Je vois certaines femmes qui ne se sont jamais autorisées à entrer dans un café, ce qui peut avoir une incidence sur leur insertion professionnelle. Lors des évaluations de stage, ce ne sont pas les capacités professionnelles de la stagiaire qui sont remises en cause,

mais ses capacités relationnelles. Ces femmes se mettent malgré elles à l'écart de leurs collègues de travail, en ne les rejoignant pas lors des pauses café. Nous faisons donc en sorte de leur faire comprendre que ce qu'elles dégagent est essentiel lors d'un recrutement et influe à 80 % sur le choix de l'employeur. »

Cet exemple montre que pour s'insérer professionnellement, il ne suffit pas d'avoir les compétences requises. Il est tout aussi nécessaire de s'adapter aux codes sociaux et aux usages de l'entreprise. C'est ce qu'ADAGE propose notamment de travailler.

La découverte de l'environnement et du territoire dans lequel vivent (ou seront amenées à vivre) ces femmes est une étape importante de leur processus d'insertion. Cette dimension est développée en ateliers collectifs thématiques. La mobilité, le système politique français, les institutions, les droits et devoirs dans une société, l'accès au logement, la santé, le contrat de travail ou le bulletin de paie... tous ces champs sont expliqués et explorés afin d'être compris.

Des sorties, souvent encadrées par des bénévoles, permettent aux femmes de se rendre pour la première fois dans des administrations locales (hôtel de ville, point d'accès au droit...) ou des institutions culturelles (théâtre et cinéma, jardin des Tuileries, Assemblée nationale...). Ces actions leur permettent d'une part d'identifier des interlocuteurs ou des lieux qu'elles peuvent être amenées à solliciter. Elles sont aussi l'occasion de se détendre en sortant des préoccupations quotidiennes. Il s'agit ici de lutter contre l'auto-exclusion et de recréer du lien social.

La définition du projet professionnel

Afin d'aider ces femmes à préciser leur projet professionnel ou à le mettre en œuvre, plusieurs actions ont été conçues, que ce soit dans le cadre de suivis individualisés ou d'ateliers collectifs. En voici quelques exemples.

- « Un pas vers l'emploi » est une action linguistique à visée professionnelle. Elle permet à une quinzaine de femmes d'apprendre le français tout en étant sensibilisées au monde du travail. Les femmes recherchent puis effectuent, pendant un mois, un stage pratique correspondant à leur projet d'activité. Ce stage leur permet d'ajuster éventuellement leur projet professionnel et de mettre en exergue les points à travailler.

- « Parcours de Femmes » s'adresse aux femmes éloignées de l'emploi et cumulant des difficultés sociales. Celles-ci sont suivies à mi-temps pendant quatre mois par ADAGE afin de construire leur projet professionnel et de travailler sur la levée des freins à l'emploi (mode de garde des enfants, mobilité, problème de santé...). Elles réalisent ensuite pendant quatre mois, trois stages en entreprise à temps plein et sont rémunérées par l'État en tant que stagiaires de la formation professionnelle. Effectués au sein de trois

entreprises différentes, ces stages leur permettent de valider ou d'infirmer les projets élaborés et d'acquérir une expérience qui leur permettra d'accéder à l'emploi ou à une formation qualifiante.

- « Femmes en mouvement » propose un accompagnement global vers l'insertion, pendant six mois, renouvelables une fois. Ce suivi prend la forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs hebdomadaires et peut être complété par des stages pratiques en entreprise. Une halte-garderie éphémère est mise en place en parallèle des ateliers, permettant aux mères d'enfants de moins de trois ans de travailler avec l'encadrante sur le thème de la séparation avec l'enfant. Cette action permet de toucher entre 80 et 100 femmes chaque année.

- Un chantier d'insertion est mis en place depuis 2010, en partenariat avec l'hôpital Bichat de Paris. Pour accompagner les personnes vers la qualification, ADAGE embauche pendant six mois 13 ou 14 personnes orientées par Pôle Emploi, qui travaillent à mi-temps à l'hôpital et à mi-temps à ADAGE pour préparer leur concours aux écoles d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et bénéficier d'un accompagnement social et professionnel. Ce projet est une réussite : en 2010/2011, sur les 13 salariés (12 femmes et 1 homme), 6 ont réussi leur concours d'entrée en école, 3 ont signé un CDD avec l'hôpital Bichat, 1 a créé son entreprise et 1 a été recruté en CDD dans un autre secteur.

Sandra Gidon témoigne : « Il y a deux ans, une femme s'est présentée à nous. Elle était hébergée dans un hôtel depuis plus de quatre ans grâce à l'aide du Samu social. Elle parvenait à trouver des emplois mais n'avait pas de solution de garde pour ses enfants. À son arrivée à ADAGE, elle a intégré le dispositif "Femmes en mouvement". Puis, souhaitant travailler dans le domaine sanitaire et social, elle a bénéficié d'une remise à niveau en français et en mathématiques. En parallèle, elle a réalisé un stage pratique en maison de retraite qui a conforté son choix professionnel. Cette année, elle a pu intégrer le chantier d'insertion à l'hôpital Bichat. Elle vient de réussir son concours d'entrée en formation d'aide-soignante. Et depuis peu, elle vit dans un logement temporaire. Je suis impressionnée par le courage et la détermination qu'elle a su montrer pour en arriver là, malgré la situation qu'elle vivait. »

UNE INSERTION FÉMININE PLUS COMPLEXE À ACCOMPAGNER

Un taux de chômage préoccupant

ADAGE est installée depuis deux ans au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitat collectif social de 177 m², autrefois occupé par une épicerie sociale. Elle est implantée dans le 18^e arrondissement de Paris, au sein du quartier de la porte de Montmartre qui concentre les indicateurs de précarité parmi les plus élevés de la capitale² : un quart de la popula-

tion vit avec de bas revenus (c'est près de trois fois plus que sur l'ensemble de Paris) ; 19 % des ménages sont concernés par une allocation chômage (pour environ un quart d'entre eux depuis plus de deux ans).

Malgré cela, le nombre de structures d'aide à l'emploi reste limité : le quartier ne dispose que de 4 organismes d'insertion par l'activité économique et d'un seul espace public numérique³.

Une précarité silencieuse

44 % des demandeurs d'emploi du quartier sont des femmes et le tiers d'entre elles est de nationalité étrangère. Alors que leur insertion nécessiterait des mesures d'accompagnement spécifiques, peu de moyens existent pour les soutenir dans leur parcours. Les possibilités de financements sont relativement restreintes. De fait, l'offre d'accompagnement pour ce public est quasi inexistante dans le quartier.

Sandra Gidon constate que, à partir du moment où les femmes ont passé la barre des 26 ans et que les missions locales n'ont plus la possibilité de les prendre en charge, rares sont les structures en capacité de leur proposer un suivi sur le long terme. C'est la raison pour laquelle la directrice d'ADAGE a choisi de créer une structure consacrée à l'accompagnement des femmes en grande précarité.

Selon elle, les femmes du quartier sont confrontées à des difficultés dans leur vie privée que ne rencontrent pas ou que rencontrent moins les hommes : problèmes de santé, de garde d'enfants, de violences... Ces situations sont particulièrement difficiles à vivre et constituent un obstacle à leur insertion professionnelle. Mais, silencieuses et peu revendicatrices, ces femmes restent dans l'ombre. « Elles sont oubliées des pouvoirs publics, car elles ne manifestent pas leur mécontentement, elles ne s'organisent pas pour exprimer leur colère, elles ne brûlent pas de voiture mais restent chez elles. En l'absence de mouvement de révolte, les autorités sont moins enclines à se pencher sur des solutions. »

Identifier tous les freins à l'insertion

ADAGE propose une démarche d'accompagnement global, c'est-à-dire une démarche individualisée, adaptée à chaque cas, tenant compte de tous les freins à l'insertion, pas uniquement ceux liés à la qualification par exemple : « Nous avons à cœur d'écouter et de considérer ce que les femmes vivent. Nous ne sommes pas compétents pour traiter un problème qui concernerait leur santé par exemple, mais on est en capacité de l'entendre, de le prendre en compte dans l'accompagnement proposé vers l'insertion et d'orienter les femmes vers les structures adaptées. Il nous paraît important, pour l'accompagner, de savoir qu'une femme cherche chaque jour un endroit où dormir ou subir des violences conjugales car on sait que sa situation personnelle va nécessairement influencer sur son insertion professionnelle et vice-versa. Pour autant, nous connaissons de plus en plus de femmes en situation dramatique de logement qui pourtant "tiennent" en formation ou en emploi. »

LORSQU'UN PROJET N'EST PLUS NOVATEUR, COMMENT LE PÉRENNISER ?

Devenir un expert incontournable

L'association bénéficie du soutien des financeurs solidaires France Active⁴ et la Nef⁵, notamment pour les chantiers d'insertion. Elle a par ailleurs remporté le Grand Prix de la finance solidaire dans la catégorie « Coup de cœur » organisé par Finansol⁶ et Le Monde, en novembre 2011, pour son projet associatif à forte utilité sociale.

Mais la directrice s'inquiète : « On a été beaucoup soutenu au démarrage pour le caractère innovant de nos actions. Mais, au bout de trois ans, on n'est plus novateur. Ce que l'on cherche, c'est à pérenniser les actions qui fonctionnent. Sauf qu'aujourd'hui, nous percevons des fonds annuellement. On n'est pas garanti d'être soutenu de la même façon d'une année sur l'autre. »

La ville de Paris renouvelle chaque année son soutien aux actions portées par ADAGE. La Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) a soutenu l'association dès son démarrage, le projet associatif proposé correspondant aux priorités énoncées dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) du quartier : « la construction d'un parcours vers l'emploi pour les publics les plus éloignés, l'insertion et le maintien des familles dans le logement.⁷ »

L'efficacité des premières actions menées par ADAGE est tout de suite reconnue. En 2011, ce sont environ 150 Parisiennes, venant essentiellement des quartiers de la Goutte d'Or et de la porte de Montmartre, qui ont été accompagnées par l'association. Parmi elles, 30 % ont trouvé un emploi (en CDD essentiellement ou intérim) et 20 % sont entrées en formation. Les autres femmes sont encore suivies.

Pourtant jeune sur le quartier, l'association a su rapidement trouver sa place dans le tissu partenarial. Son expertise concernant la précarité des femmes est reconnue et entendue. La DPVI la convie par exemple au groupe de suivi du quartier qui permet de faire le point sur l'évolution de celui-ci.

Argumenter pour une contractualisation triennale

Sandra Gidon souhaiterait signer une convention pluriannuelle avec la Ville de Paris et l'État afin de rendre les actions de l'association visibles auprès des partenaires et des potentiels financeurs (notamment privés, telles les fondations)⁸.

« C'est arrivé qu'une femme mette trois ans à intégrer un dispositif de retour vers l'emploi, parce qu'elle devait d'abord stabiliser sa situation personnelle. Avec la convention pluriannuelle on leur dirait "Prenez le temps de régler vos soucis les plus urgents. Vous intégrerez le dispositif l'an prochain". » La directrice d'ADAGE explique ainsi que cet accord sur le moyen terme éviterait d'ajouter une pression supplémentaire sur les épaules de femmes déjà bousculées dans leur vie personnelle en leur accordant le temps nécessaire pour stabiliser leur situation, avant des les accompagner vers un retour à l'emploi.

Trouver des financements alternatifs

ADAGE refuse de répondre aux appels d'offre dans le cadre des marchés publics qui risqueraient de modifier en profondeur le sens de son intervention : « On nous demanderait d'accompagner un trop grand nombre de femmes ce qui nuirait à la qualité de l'accueil et du suivi. Il deviendrait presque impossible de proposer un accompagnement "sur mesure" aux bénéficiaires. Nous serions obligés de privilégier le "service fait" répondant aux exigences de l'appel d'offre, au détriment peut-être de la qualité de l'accueil. Or, notre conseil d'administration refuse que l'association soit contrainte de mettre les femmes dans des cases en entrant dans une politique du chiffre. »

Pour autant, Sandra Gidon a toujours eu à l'esprit de diversifier les sources de financement d'ADAGE (public/privé). L'objectif est double : il s'agit d'une part de préserver la capacité d'initiative de l'association et, d'autre part, de se prémunir de pressions budgétaires qui l'obligeraient à repenser le sens de son projet, pour remplir les critères d'obtention des subventions. Ainsi, depuis sa création, en parallèle de l'accompagnement des publics, ADAGE met également en place des actions de formation à la méthode ADVP et à l'analyse des pratiques (formations financées par les entreprises) pour les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que des bilans de compétence pour les salariés (conventionnés par le Fongécif).

Comme beaucoup d'associations, ADAGE se trouve confrontée à un double enjeu. D'une part, inscrire ses actions dans la durée sans pour autant faire reculer le droit commun, en faisant au contraire en sorte de mobiliser toujours davantage (en partageant son expertise des situations de précarité vécues par les femmes sur le territoire). D'autre part, pérenniser ses actions – soutenues à leur démarrage pour leur caractère novateur – qui, pour avoir un véritable impact, doivent nécessairement s'inscrire dans la durée dans la mesure où il est question de l'insertion sociale et professionnelle de femmes précaires. ■

NOTES

1. Extrait du rapport d'activité 2011 d'ADAGE.
2. Données Insee 2009.
3. Données issues du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Paris, signé en 2007.
4. France active est un réseau de proximité qui aide les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle et finance en parallèle les entreprises solidaires (insertion par l'activité économique, association d'utilité sociale).
5. La Nef est une coopérative de finances solidaires exerçant une double activité d'épargne et d'octroi de crédit dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.
6. Collectif d'acteurs de la finance solidaire visant à assurer la promotion de ce secteur, notamment par la création d'un label pour distinguer les placements à caractère solidaire de ceux plus classiques.
7. www.mairie18.paris.fr
8. L'État a signé en juillet 2012 une convention triennale avec l'association ADAGE pour son action "Parcours de Femmes".

■
Entretien réalisé par Candice Vincent

le 18 juillet 2012 avec :
• **Sandra Gidon,**
directrice d'ADAGE.

■
Conception maquette : Claire Péraro
Mise en page : Candice Vincent



CENTRE DE RESSOURCES

15, rue Catulienne – 93200 Saint-Denis

www.professionbanlieue.org